



Société des alcools du Manitoba

Communiqué

Pour diffusion April 21, 2008

LES MAGASINS D'ALCOOLS PROPOSENT DES SACS RÉUTILISABLES **Les sacs en plastique disparaîtront**

Les magasins d'alcools du Manitoba commenceront à offrir à leurs clients une solution de rechange écologique aux sacs en plastique en leur proposant un envirosac en polypropylène à compter du mardi 22 avril, date du Jour de la Terre.

Le président-directeur général de la Société des alcools du Manitoba, Don Lussier, a déclaré que les magasins d'alcools élimineront progressivement les sacs en plastique et qu'il espérait que les consommateurs adopteront l'envirosac réutilisable, qui est fait entièrement de matériel recyclé.

« Comme les consommateurs, nous sommes préoccupés de l'environnement et, en particulier, du nombre de sacs en plastique mis en décharge, a ajouté M. Lussier. En proposant des options plus écologiques, nous espérons prévenir la mise en décharge au Manitoba d'environ 2,8 millions de sacs en plastique. »

M. Lussier a indiqué que les magasins d'alcools continueront d'offrir des sacs en papier fabriqués au Manitoba et des sacs de toile en plus des envirosacs. Il a ajouté que le prix de l'envirosac sera de 99 ¢ l'unité et qu'on prévoit qu'il aura une durée de vie utile de deux ans.

« Étant donné la popularité des sacs réutilisables offerts par d'autres détaillants, les consommateurs découvrent qu'ils peuvent avoir une influence positive sur l'environnement en utilisant simplement un sac écologique. Grâce à ses poignées plus courtes et ses compartiments séparés pour les bouteilles, l'envirosac de la Société des alcools devrait aussi faciliter le magasinage. »

M. Lussier a déclaré que les magasins d'alcools continueront d'utiliser leurs stocks actuels de sacs en plastique jusqu'à ce qu'ils soient épuisés.